

## Compte-rendu du CONSEIL SYNDICAL du 18 décembre 2024

**Ce conseil syndical faisant suite à celui du 12 décembre 2024, au cours duquel le quorum n'a pas été atteint, il se réunit sans condition de quorum**

### Ordre du jour

- Adoption du Compte-rendu du Conseil Syndical du 27 novembre 2024.
- Montant de la participation financière 2025 du budget principal
- Budget primitif 2025
- Questions diverses

**Présents** : Mesdames, Messieurs, Thierry BEKHIT, Aurélien BLANC, Jacques BRACCO, Bernard CARRIER SALVADOR REDON, Jacques CUISNIER, Alexandre DROGOZ, Corinne GEORGES, Stéphane MATHIS, Sandrine POZZOBON-MAITRE, Angélique SIMON.

**Excusés** : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc ASTREOUD, Daniel BARRET, Jonathan BEL, Martine BLACHE, Myriam BOITEUX, Alexandre BOLLEAU, Pauline BON, Myriam BOITEUX, Alexandre BOLLEAU, Pauline BON, Jean-Yves BRENIER, Jean-Yves CADO, Cédric CAMP, Frédéric CERVERA, André CHABERT, Alain CHADI (pouvoir à Aurélien BLANC) Alexandre CLUCHIER, Roger DAVRIEUX, Pierrick DE VAUJANY, Gérard DEZEMPTE, Sandra DREVET, David EMERAUD, Youri GARCIA, Nathalie GARSJ, Bruno GINDRE, Christian GIROUD, Sylvain GRANGER, Bernard JARLAUD, Christophe LALICHE, Philippe LAURENT, Stéphane LEFEVRE, Vincent LIENARD, Annick MERLE, Benoit MILLET, Régis MURILLON, Gilbert NGUYEN, Françoise ORTEGA, Nathalie PEJU, Annie POURTIER, Pierre-Marie PRAL, Philippe PSAÏLA, Gérard REGEAMORTEL, Nathalie ROUBA LOPRETE, Jean-Louis SBAFFE, Pascal SKUP, Simon SURNON

**Suppléants excusés** : Mesdames, Messieurs, Jean-Louis ANDREU, Laurent BADOL, Jean-Pierre BERTHELOT, Mireille BOUVIER, Denis BOUVIER-PATRON, Franck BRON, Eliane BUYAT, Christophe CANDY, Bernard CASTILLA, Stéphanie CHENU, Pascal COSTA, Michel CROLLARD, Christiane DREVET, Marie-Claire DUMOULIN, Anne-Isabelle ERBS, Patrick FERRARIS, Quentin FOURCAUD, Christian FRANZOI, Danièle GARCIA, Didier GAUDIN, Fabien GAUTHIER, Frédéric GEHIN, Nicole GENIN, Jean-Paul GIROUD, Jérôme GRAUSI, Naïra GRIGORIAN, Laurent GUILLET, Frédérique LUZET, Wilfried MA-DULI, Gaëlle MULARD, Joël PERISSEZ, Anne PETIT, POMMET, Hélène POULAIN, Joseph QUILLES, Georges RINCHET, Jean-Yves ROUX, Cyril SAURA, Katia SERRANO, Eric TERUEL, Jean-Louis TURMAUD

Monsieur Le Président procède à l'appel nominatif des conseillers syndicaux. La séance est ouverte à 18h00.

#### Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Alexandre DROGOZ est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

### **Adoption compte-rendu du Conseil Syndical du 27 novembre 2024**

Mme POZZOBON-MAITRE fait remarquer qu'elle était présente lors de cette séance du Conseil syndical mais qu'elle n'est pas notée dans les présents. Le compte rendu sera modifié en ce sens.

**ADOPTÉ : à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

## Montant de la participation financière 2025 du budget principal

Les orientations budgétaires et les cotisations 2025 ont fait l'objet d'une présentation en Conseil syndical le 27 novembre 2024.

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte perçoit chaque année des collectivités locales membres une cotisation financière.

Conformément à la délibération du conseil syndical du 11 février 2010 qui instaure un mode de calcul des cotisations et au regard des dépenses et recettes prévues sur l'exercice 2024, il est proposé au conseil syndical de fixer le montant de la participation financière à 2,30 € par habitant pour l'année 2025 pour l'ensemble des collectivités locales adhérentes au Syndicat Mixte.

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical approuve la proposition et de fixer le montant de la participation financière par habitant à 2,30 € pour l'année 2025 pour le budget principal.

### Cotisation budget principal :

- 255 488,60 € à financer
- Hypothèse population = 111 082 habitants (DGF 2023)
- Cotisation :  $255\,488,60 / 111\,082 = 2,30$  €/hab.

Participation financière des EPCI au SYMBORD pour l'année 2025 : 2,30 €/hab.

Cotisations des 9 dernières années : moyenne = 2.46 €

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3 €07	2 €40	2 €10	2 €38	2 €68	2 €65	2 €30	2,30 €	2,30 €	2,30 €

**Les membres du Conseil Syndical décident à l'unanimité de fixer le montant de la participation financière au Symbord pour l'année 2025, à 2,30 € par habitant, soit 186 553,00 € pour la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et 68 935,60 € pour la Communauté de commune Lyon St-Exupéry en Dauphiné. ADOPTÉ : à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

## Budget primitif 2025

Le président expose l'organisation du budget primitif 2025 en rappelant les grands traits du débat d'orientation budgétaire.

Il est proposé aux membres du Conseil syndical d'approuver le budget primitif 2025 équilibré, présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	335 574,77 €	285 318,55 €
Recettes	335 574,77 €	285 318,55 €

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CPTES	LIBELLES	Projet 2025
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>75 251,22</b>

60622	Carburants	1 100,00
60623	Fournitures non stockées – Alimentation	300,00
60632	Petit Équipement	500,00
6064	Fournitures bureau	600,00
6132	Locations immobilières	7 800,00
61351	Location matériel roulant	5 000,00
61358	Locations mobilières	4 000,00
6156	Maintenance	7 500,00
6161	Primes d'assurances	7 000,00
617	Études et recherches	2 451,22
6182	Documentation générale et technique	1 000,00
6183	Frais de formation	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00
6185	frais de colloques, séminaires	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 200,00
6228	diverses rémunérations d'intermédiaires	1 000,00
6234	Réceptions	1 000,00
6237	Publications	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00
6256	Frais de mission des agents	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00
6262	Frais de télécommunication	2 000,00
6281	Concours divers	16 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 200,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbres	100,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>141 500,00</b>
6218	Personnel extérieur	2 000,00
6332	Cotisations FNAL	200,00
6336	Cotisations CNG, CGD de la CNFPT	1 500,00
6338	RAFP (Régime Additionnel Fonction Publique	400,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	25 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	5 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	4 000,00
6 475	Médecine du Travail	300,00
6 458	Cotisation aux autres organismes sociaux	500,00
64131	Rémunérations (contractuels)	74 000,00
64132	Cotisations FNC Supplément Familial	1 000,00
64138	Personnel contractuel – Primes et autres indemnités	27 000,00
6488	Autres charges	600,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>63 505,00</b>
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00

65311	Indemnités de fonction des élus	55 000,00
65312	Frais de mission des élus	1 000,00
65313	Cotisation de retraite des élus	5 000,00
65314	Cotisations de sécurité sociale part patronale	1 000,00
65315	Formation des élus	1 000,00
65888	Autres	5,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	
<b>002</b>	<b>Déficit de fonctionnement reporté</b>	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>023</b>	Virement à la section d'investissement	<b>0,00</b>
<b>042</b>	Opération d'ordre de transfert entre sections : dotations Amortissements Immobilisations	<b>55 318,55</b>
<b>TOTAL</b>		<b>335 574,77</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>CPTES</b>	<b>LIBELLES</b>	<b>Projet 2025</b>
<b>013</b>	<b>Atténuation de charges</b>	
6419	Remboursement maladie agent	
6479	Remboursement trop perçu Urssaf	
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>328 430,77</b>
7461	DGD - Dotation Générale de Décentralisation	
74718	Autres subventions	72 942,17
74751	Cotisation EPCI	255 488,60
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
7588	Autres produits de gestion courante (compensation FNC)	
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	
<b>042</b>	Opération d'ordre de transfert entre sections reprise sur subventions en compte de résultat	<b>7 144,00</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement	
7811	Reprises sur amortissement des immos incorporelles et corporelles	
<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>335 574,77</b>

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>CPTES</b>	<b>LIBELLES</b>	<b>Projet 2025</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>195 000,00</b>

202	Frais réalisation doc urbanisme et numérisation cadastre	85 000,00
202-02	Bilan du SCoT	30 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00
2031-1	Étude mobilité	30 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>83 174,55</b>
2183	Matériel de bureau informatique	5 000,00
2184	Mobilier	2 000,00
2188	Dépenses non affectées	76 174,55
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordres de transfert entre sections reprise sur subventions en compte de résultat</b>	<b>7 144,00</b>
139141	Reprise subvention communes	374,00
13913	Reprise subvention Département	890,00
13912	Reprise subvention Région	5 880,00
<b>001</b>	<b>Déficit d'investissement reporté</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>285 318,55</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>CPTES</b>	<b>LIBELLES</b>	<b>Projet 2025</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>	<b>230 000,00</b>
10222	FCTVA	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	230 000,00
1681	Autres Emprunts	
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordres de transfert entre section Amortissements</b>	<b>55 318,55</b>
2802	Frais réalisation doc d'urbanisme et numérisation cadastre	46 205,37
28031	Amortissements frais d'études	4 705,00
28051	Concessions et droits similaires	1 009,20
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 663,00
28183	Matériel de bureau informatique	279,98
28184	Mobilier	
28188	Autres immobilisations corporelles	1 456,00
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement (op. ordre)</b>	<b>0,00</b>
<b>001</b>	<b>Excédent d'investissement reporté</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>285 318,55</b>

**ADOPTÉ : à 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

### **Question diverses**

Le Président évoque la réunion EPR du 29 novembre dernier.

Il invite également les membres du Conseil syndical à participer à la réunion organisée par les Conseils départementaux de l'Isère et de l'Ain sur le franchissement le 14 janvier 2025.

Il indique aux membres du conseil qu'il a participé à une réunion en visioconférence sur le projet Lyon-Turin et les informe que ce projet fait l'objet de deux comités distinct : l'un sur la ligne existante, l'autre sur la nouvelle ligne.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 18h30.

**Le secrétaire de séance**

**Alexandre DROGOZ**



**Le Président**



**Aurélien Blanc**